

Les travaux prévus à la rentrée

Après deux appels d'offres infructueux autour de la piscine Divaquatic, au Loroux-Bottereau, le troisième va être lancé mi-février. Pour un démarrage des travaux espéré en septembre prochain. Sa durée : 14 mois. « **De septembre à novembre prochain, les travaux n'auront pas d'impact sur le fonctionnement de la piscine. Elle restera ouverte. C'est à partir de janvier 2022 qu'on devra fermer l'équipement** », explique le maire de Vallet Jérôme Marchais, chargé du volet piscine à la CCSL.

Dix-huit lots sont concernés pour ce chantier d'envergure. Réhabilitation de l'ensemble du bâtiment, réaménagement des espaces vestiaires, douches et sanitaires, extension du hall d'accueil et locaux administratifs, aménagement des espaces extérieurs sont les principaux travaux à mener. Comme les élus communautaires l'avaient annoncé en septembre 2020, le bassin extérieur transformé en bassin nordique reste en option. « **Si le budget nous le permettra, on le fera. Sinon, on s'en passera.** »

Lors du dernier appel d'offres, pour rappel, des dépassements conséquents avaient été constatés pour 11 lots sur 18, faisant grimper la note de 20 % par rapport au budget de départ de 3,2 millions d'euros.

Subventions sollicitées

En incluant tous les travaux, bassin nordique compris, le montant global se monte à 3,8 millions d'euros. Sont inclus 270 000 € d'aléas qui concernent un déplacement de tuyaux au milieu de la piscine. « **C'est trois fois plus cher que Naiadolis à Vallet mais on n'est pas sur les mêmes travaux. On veut inciter les entreprises à venir sur le site pendant la consultation pour s'éviter de mauvaises surprises ensuite de notre côté** », signale Jérôme Marchais. En ajoutant les frais liés aux études, les frais de maîtrise d'ouvrage, autres honoraires, le budget monte à 4,48 millions d'euros.

Pour la partie recettes, la CCSL sollicite plusieurs subventions : fonds européen (50 000 €), Région (436 000 €) et Dotation d'équipement des territoires ruraux 2021 (630 000 €). Si elle obtient l'intégralité de ces subventions, il resterait à la charge de la CCSL 2,8 millions d'euros.

V. M.



Les travaux sont fortement attendus à la piscine Divaquatic.